



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16399
8 mars 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 MARS 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte d'une note datée du 7 mars 1984 que S. Exc. M. Miquel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, a adressée à S. Exc. M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras.

"J'ai l'honneur de me référer aux événements suivants :

Hier 6 mars, deux vedettes "Pirafas" ont attaqué au mortier de 81 mm des installations militaires à Montelimar. La première attaque a duré 10 minutes, après quoi les vedettes se sont éloignées, pour revenir quelques minutes plus tard attaquer une seconde fois au mortier de 81 mm et à la mitrailleuse. Elles sont ensuite reparties et revenues une fois encore, lançant une troisième et dernière attaque qui a duré cinq minutes, après quoi elles sont reparties définitivement. Ces attaques, au cours desquelles ont été utilisés pour la première fois des mortiers installés sur des bateaux de ce type, n'ont causé aucune perte.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste formellement et dans les termes les plus énergiques auprès du Gouvernement hondurien et souligne la gravité de cette escalade des agressions dont son pays est victime, ainsi que les conséquences qui peuvent en découler pour la paix en Amérique centrale. En même temps, nous demandons qu'il soit immédiatement mis fin à ces actes criminels de provocation et d'agression, qui transgressent les règles les plus élémentaires du droit international."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

